

# Le Parlement veut-il parler tout seul ?

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot  
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81  
Après minuit : GUT. 59-80

Directeur :  
**GUSTAVE TÉRY**

ABONNEMENTS			
1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	4 fr. 50

## LA VICTOIRE par le chloroforme

— De quoi vous plaignez-vous ? nous demande un bon apôtre. S'il y a une censure politique, l'Œuvre n'a pas encore eu l'occasion de s'en apercevoir, du moins sous le ministère Briand. Arbitraire, soit, et je ne sais si cet arbitraire est « national », comme ne craint pas de l'affirmer M. Berthoulat, pas plus que je ne sais ce que ça signifie ; mais convenez avec Capus et Hervé que c'est un arbitraire très gentil, très accommodant, bénin, bénin...

— Eh ! c'est justement ce qui nous inquiète ! Me croyez-vous d'ailleurs capable d'attendre pour m'émouvoir, comme ce Jean Dupuy, que « mes paquets » soient « éventrés » ? C'est une question de principe qui est posée, non une question de boutique ou de parti...

— En temps de guerre, il n'y a que des questions de fait, qui n'admettent que des solutions empiriques.

— Non, monsieur ! Jamais le droit n'a plus dominé le cours des événements que dans la présente guerre. Il est le meilleur de notre force ; le renier, c'est nous affaiblir.

— Et vous reprochez à Briand de faire des phrases ?

— Je ne lui reproche que de s'en contenter. Se figure-t-il qu'il suffit d'exécuter « la danse de Ká », comme dit Clemenceau, ou « la danse des œufs », comme il dit lui-même, pour résoudre un problème pareil ?

— Dans tous les cas, résolu ou non, le voilà enterré.

— En êtes-vous sûr ? La véritable question, esquivée hier, peut s'imposer demain sous une forme tragique...

— Alors, nous verrons demain. Ne songeons aujourd'hui qu'à la victoire.

— Pensez-vous donc que nos meilleurs armes pour la préparer soient la férule et le bâillon ? Connaissez-vous assez peu notre caractère national pour imaginer que le peuple français sera plus fort, plus résistant, plus courageux, s'il est chloroformé, émasculé, paralysé, abruti d'ignorance ou de mensonge ? Le droit à la vérité ? Mais, chez nous, c'est la première condition de la victoire !

— Vous savez bien qu'à la Chambre la question n'a pas été posée de la sorte...

— Eh ! si elle fut mal posée, est-ce une raison pour que le pays en pâtisse ? Est-ce notre faute si nos législateurs ne savent pas leur métier ? Comment ! Voilà des gens dont la censure nous interdit de rappeler qu'ils sont Français comme les autres, soumis aux mêmes lois, astreints aux mêmes obligations, à commencer par l'obligation militaire...

— Chut ! Vous savez bien que, si la plupart de nos députés mobilisables préfèrent garder la Chambre, c'est qu'ils y rendent plus de services que sur le front.

— Quels services ? Est-ce que les professeurs, les magistrats, les boulangers ne pourraient pas en dire autant ? N'empêche que tous ceux qui sont en âge de porter les armes sont partis, et l'on admet que les autres, les vieux et les invalides, suffisent provisoirement pour enseigner la jeunesse, rendre la justice et faire le pain. Pourquoi n'en est-il pas de même pour ces messieurs du Palais-Bourbon ? Et s'il en était de même, les six ou sept cents députés ou sénateurs non mobilisables ne suffiraient-ils pas amplement pour « contrôler l'exécutif », comme ils disent, et pour nous confectionner les quelques lois qui nous sont indispensables, si tant est que le besoin s'en fasse sentir...

— Certainement, le besoin s'en fait sentir ; la guerre soulève tous les jours des problèmes imprévus...

— Et voyez comme nos députés s'entendent à les résoudre ! Voyez pour les transports, pour les loyers, pour le service de santé, pour la presse... En dehors des commissions, où travaillent sérieusement quelques spécialistes, qu'ont-ils fait depuis dix-huit mois ? Ils sont tout justes capables de voter le « renvoi à la commission », comme hier, et de pérorer en rond, comme toujours, ne sachant ce qui les effraie davantage, leurs propres responsabilités, l'opinion publique ou les tranchées...

— L'union sacrée vous interdit ces médisances antiparlementaires !

— Ne vous méprenez pas sur leur sens. En réalité, de même que Briand défend la liberté de la presse contre la censure, — c'est du moins lui qui le proclame, — nous défendons ici le parlementarisme contre certains Honorables qui font tout pour le déshonorer.

**Gustave Téry**

## SOUS-MARIN ALLEMAND COULÉ par un paquebot français

Marseille, 27 janvier.

Ce matin, à huit heures, le paquebot Plata, des Transports Maritimes, se trouvait à X..., lorsque le guetteur signala à l'arrière, à environ huit cents mètres, un sous-marin allemand qui venait d'apparaître sur les flots.

Le commandant Talon donna aussitôt les ordres nécessaires, et immédiatement les canonniers de service à l'arrière du paquebot Plata firent feu de leurs pièces, dirigeant sur le sous-marin une rafale d'obus. Ce dernier, atteint dans ses œuvres vives, ne tarda pas à disparaître dans les flots, laissant à la surface une large nappe d'huile.

D'après les renseignements recueillis, ce sous-marin était de construction récente et d'une grande puissance.

## Les Communiqués

**15 heures.**

En Artois, très vive canonnade au cours de la nuit, dans le secteur de Neuville-Saint-Vaast.

Dans le voisinage de la route de Neuville à la Folie, nous avons continué à récupérer progressivement les postes de guetteurs et les entonnoirs où l'ennemi avait pris pied. Nous y avons trouvé de nombreux cadavres d'Allemands, une mitrailleuse et nous avons fait quelques prisonniers.

En Argonne, nous avons fait exploser deux mines avec succès, l'une près de la Haute-Chevauchée, l'autre aux environs de Vauquois.

**23 heures.**

Au cours de la journée, vive activité de notre artillerie sur l'ensemble du front.

En Belgique, un tir de destruction dirigé sur les tranchées allemandes situées en face de Boesinghe et entre Steenstraete et Hetsas a causé de sérieux dégâts à l'adversaire.

En Artois, à l'est de Neuville-Saint-Vaast, l'ennemi a tenté par une contre-attaque de reprendre les entonnoirs d'où nous l'avions chassé au cours de la nuit. Il a été complètement repoussé.

Au nord de l'Aisne, nos canons de tranchées ont bouleversé les organisations ennemies de la Ville-au-Bois.

En Argonne, la lutte de mines s'est poursuivie à notre avantage. Entre la cote 285 et la Haute-Chevauchée, nous avons fait exploser deux mines. L'ennemi a subi des pertes sérieuses dans la lutte qui s'est engagée pour la conquête de l'entonnoir dont nous occupons l'un des bords.

Une de nos pièces à longue portée a pris sous son feu un convoi ennemi qui entrainait dans Mangiennes, au nord-ouest d'Etain.

## Protogation du Parlement anglais

**Le discours du trône**

Londres, 27 janvier. — Voici le texte du discours du trône lu aujourd'hui devant les membres des Communes et de la Chambre des Lords avant la prorogation du Parlement par ordonnance royale :

« Mylords, Messieurs,

« Depuis dix-huit mois, ma marine et mon armée, de concert avec les alliés braves et résolus, sont engagées dans la défense de nos libertés communes et du droit international violés par l'ennemi sans aucune provocation de notre part.

« La détermination du peuple de mon empire me soutient pour conduire notre drapeau vers la victoire décisive.

« Messieurs de la Chambre des Communes, je vous remercie pour la libéralité avec laquelle vous avez consenti les provisions nécessaires pour faire face aux lourdes charges de la guerre.

« Mylords, Messieurs,

« Nous ne déposerons pas les armes dans cette lutte qui nous fut imposée par ceux qui traitent à la légère les libertés et les conventions internationales que nous considérons comme sacrées, jusqu'à ce que la cause impliquant l'avenir de la civilisation soit remise en honneur.

« J'ai entièrement confiance dans les efforts unis et loyaux de tous mes sujets qui ne m'ont jamais fait défaut, et je prie le Dieu tout-puissant de nous accorder sa bénédiction. »

## A PROPOS de l'attaque autrichienne SUR L'ISONZO



Les événements qui se sont déroulés, depuis quelque temps, sur différents théâtres d'opérations donnent raison à ceux qui croient à l'irréversibilité des fronts, mieux qu'à ceux qui la nient.

L'attaque menée par les Russes depuis plus d'un mois, sur le Dniester, la Strypa et le Styx n'a pu encore, malgré des succès locaux, briser le front austro-allemand.

Du 8 au 10 janvier, trois divisions allemandes ont échoué dans leurs tentatives contre nos lignes, entre Massiges et la butte du Mesnil.

Même insuccès, le 24 et le 25, sur l'Yser, où l'attaque fut cependant extrêmement violente.

En Artois, après des explosions de mines et un bombardement intense, une division, au moins, est lancée, le 23, sur Neuville-Saint-Vaast. Elle occupe 200 mètres de tranchées et quelques entonnoirs dont elle reperd la presque totalité le lendemain.

Par contre, les Turcs viennent d'être bousculés par les Russes en Arménie. Mais on remarquera que, si le front turc est sérieusement endommagé, il n'est pas encore percé. Au surplus, la ligne de défense n'était pas continue, condition essentielle pour qu'elle fût inviolable. Des intervalles existaient entre les retranchements, par lesquels les Russes ont pu manœuvrer.

Sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia, dans la soirée du 24 janvier, des forces autrichiennes très nombreuses ont attaqué les positions italiennes, autour d'Oslavia. Elles ont forcé quelques détachements de première ligne à se replier sur leurs retranchements de deuxième ligne, puis se sont butées inutilement contre ceux-ci.

En dépit des insuccès, en dépit des sacrifices coûteux, on revient sans cesse à ces attaques, d'un côté comme de l'autre.

Les raisons invoquées paraissent cependant bien spéculatives, et j'y vois, malgré moi, l'obstination d'esprits imbus d'une fausse doctrine à laquelle ils veulent rester fidèles quand même, plutôt que la claire et courageuse vision des réalités présentes.

Quelles sont, en effet, ces raisons ? Faire preuve de vitalité. — Cependant, plus une armée perd d'hommes, plus sa force diminue.

Conservier aux troupes l'esprit offensif. — Le soldat n'est point si bête que cela. Quand il voit, à la longue, qu'on l'use pour rien, son esprit offensif se calme, loin de s'accroître. Voyez les Allemands.

Tenir l'ennemi sans cesse en éveil, sous une menace constante. — C'est, au contraire, rendre à son adversaire un service immense que d'entretenir sa vigilance.

Prendre ou reprendre un point important. — La fortification souterraine a enlevé aujourd'hui aux positions naturelles leur valeur intrinsèque.

A ces raisons s'en ajoute une autre, dont on ne parle, d'ailleurs, que tout bas : l'impatience du succès qui provoque les ardeurs juvéniles. Avoir une brillante affaire fut le rêve des chefs militaires de tous les temps et de tous les pays.

Quoi d'étonnant ? N'ont-ils pas été nourris par des règlements tels que ce service en campagne de 1832 — lequel vécut soixante-trois ans — où le soldat était uniquement considéré comme l'in-

strument qui « assure leur succès et prépare leur gloire » ?

Est-ce ce dernier sentiment ou un autre qui a inspiré l'attaque des Autrichiens contre Oslavia ? Il est difficile de l'affirmer.

N'ont-ils pas plutôt en vue de retenir sur l'Isonzo le plus d'Allemands possible, afin de les empêcher de renforcer leurs troupes d'Albanie de les inciter à abandonner Valona et, enfin, de les détourner de Salonique, si tant est qu'ils aient conçu le dessein d'y aller.

**Général Verraux**

## UN MOT ATTENDU par 1.400.000 Hommes

Combien de temps encore avant que l'armée allemande soit épuisée en hommes ? Ça dépend de vous. Oui, il dépend de la diplomatie franco-anglaise, à cette heure, que l'armée allemande gagne, ou manque à gagner, un supplément de chair à canon évaluable à un million et demi de combattants. Des combattants tout frais, auxquels personne ne pense ; j'entends : personne de chez nous, car, à Berlin, on n'y pense que trop.

Voici : les Russes et les Boches se disputent la Pologne. Pour l'instant, ce sont les Boches qui l'occupent, à telles enseignements qu'ils vont y faire, cet été, la moisson !

Mais ils songent aussi à y faire une moisson d'hommes. Les dix gouvernements russes qui constituent l'ex-royaume de Pologne ont été, dès le second jour de la guerre, envahis si brusquement par l'armée allemande que la mobilisation dans cinq gouvernements ne s'est pas opérée du tout et, dans les cinq autres, ne s'est réalisée que partiellement. L'armée russe, en temps de paix, ne comprenait que 30 pour cent des mobilisables. C'est donc 70 pour cent de la population masculine valide qui est ainsi restée inutilisée. On a parlé de 400.000 hommes. Ce chiffre est trop faible. En totalisant certaines forces perdues dans d'autres provinces, on arrive à 1.400.000 Polonais, propres à aller combler les vides dans les tranchées allemandes !

En pratique, ça n'ira pas tout seul. Le Polonais russe sait comment était persécuté le Polonais prussien avant la guerre. Il n'est pas chaud pour le service du kaiser. Déjà, les soldats boches d'origine polonaise, quand nous les faisons prisonniers sur le front français, portent une croix tracée à la craie sur le dos de leur capote. Aimable signe distinctif dont leurs chefs les honorent avant de les envoyer à l'assaut, afin de les tenir à l'œil, et de les fusiller par derrière au premier arrêt !

Hésitant à enrégimenter brutalement 1.400.000 nouveaux soldats de cet acabit, la Prusse voudrait au préalable les adoucir, les conquérir moralement. La main de fer qui règne en Pologne prussienne se fait main de velours en Pologne russe. La langue polonaise, prosaïque à Posen, est encouragée et comblée de faveurs à Varsovie. Il n'est châtiments qu'on ne déploie.

## Comment on "encourage" l'Agriculture

Voici une lettre de Mme Rachilde que nous sommes heureux de publier. Elle prouve — ce dont nul ne doutait — qu'une femme de grand talent peut être une femme de grand cœur. Elle démontre encore — ce que nous savions aussi — que les mesquineries de la bureaucratie citadine ou rurale sont plus odieusement tracassières aujourd'hui que jamais.

Mme Rachilde, depuis le début de la guerre, agit plutôt qu'elle n'écrit. Mais faire le bien est difficile. Il y a l'administration qui semble se donner pour tâche de décourager les volontés les plus vaillantes :

20 janvier 1916.

Mon cher Gustave Téry,

Voulez-vous m'aider à éclaircir une question et à comprendre un règlement bureaucratique ? Si oui, faites-moi répondre un mot à votre petite correspondance. Mes réfugiés belges sont abondants et nous lisons tous l'Œuvre ici.

J'ai trouvé, sur le chemin de halage qui longe ma propriété du bord de la Seine, un poilu de l'Yser qui cherchait un domicile à la campagne pour lui, encore malade, sortant de l'ambulance, et sa famille.

Comme il avait trois petits enfants, il lui était fort difficile de louer, même une grange. Ici, les maisons désertes ne manquent pas mais... les propriétaires sont très exigeants. (On demande neuf francs par mois à deux vieillards réfugiés pour avoir l'autorisation de poser un simple matelas dans une chambre nue !)

Cet homme, ayant déjà cultivé des terres, avait donc l'ambition, bien modeste, de faire un peu de culture et ne pouvait faire que cela ; en prenant son temps, car il était essouffé, ayant une lésion au cœur, reconquie médicalement. Je le recueillis chez moi, sans aucune redevance, bien entendu, et je lui confiai des terres, des outils, plus un bois pour y ramasser son chauffage. Le charbon n'étant pas abordable pour lui. Dans son enthousiasme, il voulut louer, en plus, un champ pour y récolter de quoi faire de l'élevage. (Les baux ne se règlent qu'à la Saint-Martin de l'année suivant leurs signatures.)

Notez ceci : il ne possède et ne peut posséder que ce que je lui mets entre les mains puisque la guerre a forcé sa femme à évacuer l'endroit qu'ils habitaient autrefois et que le champ ou les jardins qu'il travaillait ne sont plus à lui.

A peine la circulaire sur les auxiliaires parue, on me saisit mon poilu, pas guéri, et on l'expédie à T... pour le passage des chevaux du ... cuirassiers.

Alors, en sa qualité de cultivateur il demande humblement un certificat de cultivateur et les permissions accordées aux cultivateurs, ouvriers de la terre ou agriculteurs possédant, pour labourer, bêcher, ensemençer, etc... les terrains en question. Sa seule fortune, présentement, est l'allocation touchée par sa femme et les terres que je lui afferme... gratis.

Le maire de notre commune lui refuse, et me refuse, le certificat demandé, en ces termes :

« La mairie d'E... ne peut établir le dit certificat, l'intéressé n'étant pas cultivateur en cette ville. »

(Cachet et signature.)

Si je prends cette réponse au pied de la lettre, il lui faudrait cultiver... en ville ! Mais comme ce n'est sûrement pas cela qu'on veut dire, il faut conclure qu'un travailleur de la terre sans bien au soleil ne doit plus avoir droit à travailler des terres. Ne pouvant ni les acheter ni les louer, il ne peut pas profiter de celles qu'on lui prête. Remarque qu'on doit demander les certificats au lieu de sa résidence et que nous sommes, ici, dans la commune d'E...

Alors ?... Et, ajoutez que le pauvre garçon a loué, à bail, un champ, comptant le payer avec le gain récolté sur mes terrains.

Si l'initiative privée est dédaignée par les mairies (je ne fais partie d'aucune société de bienfaisance et, si j'ouvre ma petite maison toute grande à ceux qui ne trouvent pas de gîte sans payer, je ne commence pas par les manifestations d'usage, je n'ai même pas pensé à déclarer mes réfugiés belges), ne serais-je pas en droit d'envoyer la famille du poilu et le poilu lui-même (s'il revient !) loger chez M. le Maire aux profits et pertes de la commune d'E... A cette manière... de non-recevoir il faut joindre ce détail que le garde-champêtre est obligé de refuser également de

## VOYAGE INUTILE

Le journal le Temps a envoyé à Lyon un de ses collaborateurs pour saluer le roi Nicolas et interviewer son premier ministre, M. Mouchekovitch. Notre confrère a été reçu par le souverain du Monténégro qui lui a dit :

« Je suis très fatigué par le voyage, et je souffre d'un accès de fièvre. J'ai près de 39 degrés. Mon premier ministre, qui vient d'arriver de Rome, vous parlera plus longuement que moi. »

L'envoyé spécial du Temps s'est alors adressé à M. Mouchekovitch qui a dû lui faire des déclarations intéressantes, car l'interviewer remplit presque une colonne du journal, ce qui est quelque chose, étant donné son format. Mais les lecteurs n'en connaîtront jamais rien, car l'impitoyable Anastasie a tout caviardé, ne respectant que les paroles peu compromettantes prononcées par le roi Nicolas.

## Maurice de Waleffe

porter l'allocation à la femme seule, qui ne peut pas laisser seuls ses trois petits enfants, sous prétexte que cette femme demeure trop loin... Justement ! Elle demeure exactement aussi loin de la mairie que la mairie l'est de nous !  
— Toutes preuves à l'appui de ce que je vous raconte sont, bien entendu, à votre disposition.  
Recevez, mon cher Téry, mes affectueux et bien sincères compliments.  
RACHILDE.

**A la Chambre**

**LA CRISE du Sulfate de Cuivre**

Séance particulièrement calme. On renvoie à la commission de l'agriculture le projet sur la mise en culture des terres abandonnées.

On fixe au vendredi 4 février la discussion d'une interpellation Jobert sur l'exercice du contrôle militaire dans l'usine Guillaud, d'Auxerre.

M. Ancel questionne M. Albert Thomas sur l'explosion de la poudrerie de Gravelle. Il y a eu 2.000 blessés et des dégâts matériels considérables. Pourquoi installer de pareilles usines au milieu d'agglomérations populeuses ?

M. Albert Thomas répond que le magasin à poudre qui a sauté avait été installé pour un petit arsenal, lequel a pris un grand développement.

On discute alors les conclusions de la commission des postes et télégraphes sur la demande de discussion immédiate de la proposition Ribeyre et Patureau-Baronnet, tendant à payer en monnaie grecque, sans perte au change, les mandats-postaux, égaux ou inférieurs à 20 francs, adressés à nos troupes d'Orient.

MM. Patureau-Baronnet, le général Pédoya, Viollette, prennent part à la discussion. M. Ribot ne s'oppose pas à l'adoption de cette proposition.

Mais une autre proposition des mêmes députés, ayant pour objet de payer la solde des mêmes troupes en monnaie grecque, est ajournée. Et l'on attaque le plat de résistance : la proposition de résolution de M. Barthe et plusieurs de ses collègues, concernant le sulfate de cuivre nécessaire à l'agriculture et surtout à la culture de la vigne.

Quatre départements du Midi, dit-il, ont été très éprouvés l'an dernier. Une voix à gauche. — Il en a été de même partout.

M. LE RAPPORTEUR. — La perte sèche, pour la France viticole, a été d'au moins 399 millions.

Une mine de l'Allier promet de produire 800.000 kilos de sulfate de cuivre. Elle demande que son ingénieur soit rappelé du front. Pourquoi n'a-t-on pas répondu à ses offres ?

Le rapporteur cite d'autres exemples. Il demande qu'on en vienne à la taxation et que les mêmes mesures soient prises aussi bien en Algérie que dans la métropole.

M. Méline répond qu'il a déjà promis à M. Barthe de faire tout ce qui serait possible pour venir en aide aux viticulteurs et qu'il est intervenu auprès du ministre de la guerre pour qu'il livrât quelques quantités de ces matières nécessaires à la viticulture dans la mesure où ces livraisons ne nuiraient pas à la défense nationale. Il peut assurer que les fabriques vont recevoir les quantités qu'elles avaient en temps normal.

Après intervention de M. Lafferre, de M. Massé, de M. Labrousse, la proposition de résolution est votée avec une addition proposée par M. Hesse, autorisant la réquisition du sulfate de cuivre, et une autre proposée par M. Brousse, demandant que le transport de cette denrée soit normalement assuré.

En fin de séance, un incident est soulevé par M. Brizon parce que le ministre de la guerre a refusé de répondre à quelques-unes de ses questions.

M. Deschanel l'empêche d'en donner lecture.

Jean Draut

**La Crise des Transports**

Malgré les déclarations officielles, malgré les promesses formelles faites par les ministres compétents, la crise des transports ne s'atténue pas.

Nous avons dit, ici, la situation au Havre et à Rouen. Nous avons indiqué les difficultés nombreuses avec lesquelles les négociants étaient aux prises : manque de wagons, manque de péniches.

L'administration faisait savoir que l'amélioration était prochaine.

Or, actuellement, à Rouen, le nombre des bateaux immobilisés dans le port est encore plus élevé que celui que nous indiquions. Il y a plus de 800 bateaux, en panne, chargés de marchandises, qui attendent en vain.

Une pareille situation a des conséquences graves : des frais considérables, chaque jour plus élevés, grèvent les charges des commerçants ; des usines, manquant de charbon, sont sur le point de fermer. On en cite une, aux environs de Rouen, qui, pour ne pouvoir obtenir livraison de soixante tonnes de charbon, va être obligée, incesamment, d'arrêter le travail. De nombreux ouvriers seront ainsi condamnés au chômage.

Il n'est pas possible qu'il n'y ait aucun remède à ce mal. C'est une question de main-d'œuvre, c'est vrai ; et celle-là

n'est pas facile à résoudre en temps de guerre ; mais c'est aussi une question de volonté et de coordination d'efforts.

L'administration des chemins de fer et l'administration des travaux publics devraient unir leur action.

Or, qu'on juge de cette unité d'action par le fait suivant :

Il y a quelques jours, le directeur des mines au ministère des travaux publics, M. Weiss, s'est rendu à Rouen où il a réuni les directeurs des principales maisons de charbons. Il leur a demandé, avec insistance, d'augmenter leur trafic et d'envoyer à Paris le plus de charbon possible. Il trouvait des hommes animés des meilleures intentions, mais qui n'ont pas manqué de lui signaler leur situation.

L'un d'eux lui dit : — Nous ne demandons pas mieux que de faire le possible et même l'impossible ; mais donnez-nous des wagons.

Alors, M. Weiss leur répondit : — Ah ! cela ne me regarde pas ; c'est à l'administration des chemins de fer qu'il faut s'adresser.

Ainsi on se renvoie les responsabilités des uns aux autres.

Avec un tel système, rien ne peut être fait : la crise de transports ne fera que s'aggraver.

**Hors d'Œuvre**

**IMBÉCILES**

— ... Mais vous avez tort de dire des sottises aux passants.

— Quelles sottises ?... Quels passants ?

— On lit partout ceci : « Les imbéciles ne lisent pas l'Œuvre... »

— Oui.

— Ce qui revient à dire que tous ceux qui ne lisent pas l'Œuvre sont des imbéciles.

— Non.

— Ecoutez pourtant : « Les imbéciles ne lisent pas l'Œuvre ; or, je ne lis pas l'Œuvre ; donc, je suis un imbécile... C'est un syllogisme implacable.

— Non. C'est un sophisme à par dénombrément imparfait... Lisez cette pancarte : « Les chiens n'entrent pas dans ce jardin... Or, je n'entre pas dans ce jardin ; donc je suis un chien !... De même, si j'affirme cette vérité que les Chinois ne chantent pas les chansons de M. Botrel, je n'entends pas dire que ceux qui s'abstiennent des refrains de notre bande nationale sont tous des Chinois... Et puis, l'affiche de l'Œuvre n'insulte personne, pas même les imbéciles. Car le mot « imbécile » est pris non dans son acception péjorative, mais dans son sens étymologique.

— Comment cela ?

— « Imbécile » veut dire « faible »... L'Œuvre est la nourriture des forts, qui n'ont pas peur de regarder la vérité toute nue, sans qu'elle soit affublée du casque de Minerve, des lunettes d'Anastase et du mouchoir de Tartuffe... Aux imbéciles, il faut des toniques, des stimulants artificiels ; ils ont besoin, pour « tenir » de lire chaque matin dans leur journal que Berlin est à feu et à sang, que Guillaume II est mort, que nous possédons une administration impeccable, un très compétent sous-secrétaire de l'Aéronautique, et qu'il ne manque pas un bouton de guêtre à nos chers petits soldats... A part ça, ne disons pas de mal des imbéciles.

— Au contraire.

— Car ils sont le nombre et la force ; ils ont accès aux plus hautes charges de l'Etat ; ils ont droit aux honneurs et même au bonheur. Un écrivain a dit : « Il y a peut-être un état agréable en ce monde, c'est celui d'imbécile. »

— Je parie que cette pensée est de M. Frédéric Masson ?  
— Vous avez perdu... Elle est seulement de Voltaire.

ZETTE

**Ce qu'il ne faut pas croire**

**sans réserves**

« Que le typhus, la diphtérie, la scarlatine et la rougeole sévissent à Leipzig et aux alentours. » (Dépêche de Zurich du 27 janvier.) (A suivre.)

**Inspection du travail**

Les inspecteurs du travail vont recommencer leurs tournées : il s'agit de faire respecter la loi sur le repos hebdomadaire.

C'est tout à fait le moment. A l'heure où les patrons, dans le seul but d'aider à la reprise du travail et de remédier au chômage, ouvrent leurs usines et leurs ateliers sans esprit de lucre, l'Etat s'efforce de décourager leur bonne volonté en apportant à la liberté du travail des entraves imbéciles.

Nous sommes en état de guerre. Le repos hebdomadaire est-il donc observé dans les tranchées ? Et les inspecteurs du travail n'emploieraient-ils pas plus utilement sur le front leur zèle et leur vigilance ?

**Envois aux soldats**

Jusqu'à présent, les bureaux de la rue du Bouloi et de la rue Radziwill acceptaient les colis postaux militaires sans exiger un poids minimum.

Au bout de dix-huit mois de guerre, l'administration sort un règlement d'après lequel seuls acceptés les colis de 1 à 10 kilos. Par conséquent, sont refusés les modestes paquets de journaux, cigaretttes, chocolat ou conserves pesant moins d'un kilo.

Voici d'ailleurs le conseil qui a été donné à des expéditeurs par des auxiliaires de ce service :

« Vous n'avez qu'à mettre des cailloux dans le paquet pour compléter le poids. » Ce n'est pas malin, mais il fallait encore le trouver.

**Tracasseries**

Un réfugié du département du Nord se trouve à Paris ; il a deux sœurs, dont l'une a trouvé asile en Bretagne et l'autre dans la Charente-Inférieure.

La famille possède pour toute fortune quelques bons émis par la Ville de Lille. Ayant lu dans les journaux que ces bons peuvent être échangés au ministère des finances, les deux sœurs les envoient à leur frère, en y joignant des papiers d'identité, leurs billets de voyage et la procuration qu'elles pouvaient juger nécessaire et suffisante.

Or, l'employé compétent répondit au réfugié :

— Les personnes rapatriées doivent, d'après les dernières instructions, se présenter elles-mêmes à la préfecture du département où elles résident.

De telle sorte que le réfugié devra réexpédier les bons à ses sœurs, qui seront obligées de faire chacune un voyage d'une centaine de kilomètres pour aller chercher leur certificat à la préfecture du département où elles habitent, puis de réexpédier à leur frère la somme qui lui revient.

On pourrait rappeler la phrase pro-

noncée tant de fois depuis le début de la guerre :

« Les rapatriés des pays envahis sont en droit d'espérer le plus bienveillant accueil en France après avoir échappé à la domination allemande. »

Et on peut rappeler aussi ce petit détail qu'avant la guerre les départements envahis payaient le quart des impôts de notre pays.

**Les beaux titres**

Aujourd'hui, c'est l'Echo de Paris qui remporte le premier prix avec ce titre :

**LES RUINES QUI CHANTENT**

Mais n'allez pas croire qu'il s'agit des antiques chanteuses dont la voix s'obstine à chevroter sur nos scènes lyriques et subventionnées, ni des divettes périmées qui se trémoussent sur les tréteaux de nos music-halls. Car l'Echo de Paris respecte ce qui est respectable, c'est-à-dire la vieille gaité française représentée par le « caf' conc' » ; et il vénère ce qui est vénérable, c'est-à-dire le grand art incarné par les étoiles lyriques qui brillèrent avant la guerre (la guerre de 1870).

**L'AFFAIRE DES VITRAUX DE REIMS**

Nous avons signalé avant-hier à M. Dailmier, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, l'annonce bilingue, parue dans le Journal de Rouen, dans laquelle un « antiquaire » offrait aux collectionneurs des vitraux authentiques provenant de la cathédrale de Reims.

Nous demandions à M. Dailmier une enquête immédiate et une sanction. Il a prescrit l'enquête et nous promet la sanction.

« J'ai, dès la première heure, nous a-t-il dit, averti le préfet de Rouen qui, sur mes instructions, a fait immédiatement saisir au domicile du brocanteur en question les prétendus fragments de vitraux. Ils seront dans le plus bref délai soumis à une expertise. »

Un reporter du Matin s'est, lui aussi, rendu chez le marchand de vitraux. Il nous apprend que ce dernier, nommé Elie Galle, est un réfugié rémois, qui « n'a pas cru mal agir » en ramassant, après le bombardement de la basilique, des fragments de verrières, débris informes et minuscules, une quinzaine de kilos de miettes (le plus grand n'excède point le format d'une carte de visite) qu'il incrustait dans le chaton de bagues de tranchées en aluminium, pour les vendre aux Anglais de Rouen.

Ces « vitraux authentiques », pompeusement annoncés ne sont plus que des miettes. Tant pis... et tant mieux ! Mais dégageons la morale de cette petite histoire.

1° La censure départementale, au lieu de tracer les écrivains, ferait sagement de surveiller les annonces louches. (Nous avons, à l'Œuvre, mené une campagne contre la publicité interlope. Ce nouvel exemple nous donne encore raison.)

2° Les directeurs des journaux feraient sagement de surveiller, eux aussi, leur publicité, afin de couper les ailes de ces cardards à la rouennaise...

3° Méfions-nous des « antiquaires » qui vont rôder, corbeaux des champs de bataille, autour des cathédrales incendiées. Des statues vénérables, des fragments gothiques de pierre et de bois du XIII<sup>e</sup> siècle ont disparu depuis quinze mois. Certaines personnes le savent. Il ne faut pas que des mercantis impudents les vendent, pendant la guerre ou après la guerre, à des collectionneurs qui se feraient ainsi leurs complices.

La place de ces reliques sacrées est au Louvre, et non dans un cabinet d'amateur. Nous reviendrons à l'occasion sur ce trafic, qui n'est pas innocent.

François Lebon

**LES ETIQUETTES**



— Eau de Louvain garantie Cologne pure.

**La "Paix allemande" en Suisse**

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER]

Berne, le 25 janvier.

L'Allemagne désire la paix ; elle l'appelle de tous ses vœux ; c'est l'impression très nette que nous font, en ce moment, les agissements des émissaires allemands en Suisse.

L'émissaire en chef, l'ancien chancelier von Bülow, a résidé plusieurs semaines à Lucerne. C'est lui, il n'est pas permis d'en douter, qui a saisi l'opinion publique suisse, par le canal de la Neue Zürcher Zeitung, des conditions de « la paix allemande ». Il s'agissait d'inviter les journaux à discuter les conditions de paix teutonnes, tout en montrant que le document fit l'œuvre du gouvernement de Berlin. Ce double jeu donna lieu à un incident comique : l'agence Wolff, qui tenait un démenti prêt d'avance, le lança vingt-quatre heures trop tôt.

Inutile de revenir sur cette tentative. Aussi bien, le moment approche où von Bülow, soit quelque autre émissaire, fera connaître de moins extravagantes propositions. Le formidable éclat de rire qui accueillit les premières dans toute la Suisse aura servi d'indication au courtier.

Mais du moment que les Allemands ne peuvent pas croire à l'acceptation de leurs conditions ridicules, on peut se demander quel est le but qu'ils essayent d'atteindre en les publiant.

La réponse à cette question est très simple.

Les socialistes allemands commencent à devenir gênants ; leur patriotisme s'est refroidi notablement en ces derniers temps ; au Reichstag, dix-neuf de leurs députés ont voté contre les crédits de guerre ; la fissure pratiquée dans leurs rangs s'élargit de jour en jour ; les masses socialistes sympathiques sont plutôt avec les dix-neuf réfractaires qu'avec la majorité du groupe. En publiant les « conditions de paix allemande », on veut ranimer le zèle du socialisme pour la guerre. On lui dit : « Voyez les conditions généreuses que nous leur avons offertes ; ils n'en ont pas voulu ; donc, nous devons continuer à nous battre et c'est l'ennemi qui le veut, non pas nous ! »

Il se peut que la fissure se referme, mais pour s'ouvrir bientôt plus large et plus menaçante.

Le peuple allemand sentira bientôt ce que nous voyons tous ici clairement : que la partie est perdue, qu'on avait tort de l'engager. J'ai rencontré, en Suisse, bien des Allemands qui ont déjà maintenu faire cet aveu précieux ; il s'en trouve nécessairement aussi en Allemagne et leur nombre ne peut qu'augmenter. Les « conditions de paix allemande » doivent également agir sur ces esprits, et raviver leurs illusions, en opposant le refus des Alliés aux succès apparents des armes allemandes.

Nous avons eu encore une autre manifestation pacifiste en faveur de l'Allemagne : c'est l'interpellation du leader socialiste Greulich au conseil national. Le très habile chef du département politique, M. le conseiller fédéral Hoffmann, a répondu que le moment n'est pas propice pour des neutres d'aller faire des ouvertures de paix aux belligérants ; qu'on suivait la marche des affaires avec beaucoup d'intérêt et qu'au moment voulu le conseil fédéral ferait son devoir. M. Greulich s'est déclaré satisfait de cette réponse. Qui a provoqué l'interpellation Greulich ? A qui protest. M. Greulich est d'origine allemande, bien qu'il soit naturalisé suisse. C'est ce qu'il ne faut pas oublier pour comprendre sa démarche.

Une troisième tentative a été faite par les pacifistes hongrois qui sont venus aussi chercher en Suisse un terrain pour leurs exploits. M. le docteur Alexandre Giesswein, membre de la Chambre hongroise, président de la Société hongroise de la Paix, a proposé à des professeurs universitaires de Suisse de demander que le prix Nobel de la paix fût attribué à Sa Sainteté Benoît XV. Les pacifistes hongrois voulaient évidemment, par ce geste, désintéressé en apparence, concilier aux Empires centraux les bonnes grâces du Souverain Pontife ; le prix Nobel de la Paix, décerné au pape, lui préparerait le titre de prince de la paix et, bientôt après, celui de médiateur de la paix ; par là on aurait gagné les faveurs de la grande force morale que représente le pape. Mais je crois que la démarche de M. Giesswein n'aura pas grand succès, elle non plus.

Les idées de « paix allemande » sont répandues en Suisse par un grand nombre de journaux de la Suisse allemande. Parmi eux se distinguent : le Vaterland, de Lucerne ; Ostschweizer, de Saint-Gall ; et surtout les Neue Zürcher Nachrichten ; ce sont principalement les feuilles catholiques qui ont gagné par cette entreprise à laquelle elles travaillent avec un zèle digne d'une cause meilleure. J'exposerai prochainement les résultats de leurs efforts.

Qui a lu l'Œuvre aujourd'hui  
la lira demain

# L'ÉTOILE ROUGE fait des dettes

On a beaucoup parlé de l'hôpital musulman, bien qu'à la vérité il n'ait jamais existé. Les « Amitiés musulmanes » s'étaient contentées de faire hospitaliser, dans les salles de l'hôpital militaire complémentaire V.L. 38, installé dans l'immeuble du restaurant Gillet, à Neuilly, quelques soldats de l'armée d'Afrique pour lesquels la société devait payer une pension. Avant de voir comment elle s'est acquittée de cette dette, il n'est pas inutile de rappeler que c'est dans cette formation sanitaire que le docteur Lombard cuisina les réformes qu'il ont conduit à la Santé. Mais alors qu'il n'y a rien à reprocher à la Croix-Rouge de Lorraine qui avait fondé cette annexe de l'hôpital Villemin et, surtout à l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français qui la subventionnait, les Amitiés musulmanes se trouvent liées au médecin Lombard par la politique.

En quoi consistait donc ce fameux « hôpital musulman » qu'inaugura le président de la République et dont les fondateurs exploiteront habilement le patronage officiel si bénévolement donné ? Le contrat passé va nous le dire :

1° La Croix-Rouge de Lorraine met à notre disposition des salles dans lesquelles nous hospitaliserons vingt-cinq blessés ou malades musulmans, provenant des armées.

2° Les Amitiés musulmanes donnent comme contribution, en dehors de celle qui sera allouée par le ministère de la guerre, une somme de deux francs par blessé et par jour.

Passons sur le calicot (« Amitiés musulmanes », Etoile rouge, 1<sup>re</sup> section) qui devait être « placé en endroit visible pour le public » et entrons dans les salles.

Il y avait, le 23 juin, quatre soldats musulmans ; du 24 au 27, on en compte un de plus. Le total monta à quinze le 28 du même mois et à seize le 4 juillet. Deux évacués ayant été faites entre temps, il ne s'en trouvait plus que quatre le 9 juillet, jour de l'inauguration présidentielle. Mais il arriva un Marocain le lendemain et un autre le surlendemain. Du 13 juillet au 10 août, leur nombre s'éleva à vingt-cinq. A la vérité, il y en eut même trente-six ; mais, comme le contrat était passé pour vingt-cinq hospitalisés, il n'y a pas lieu de tenir compte des autres. Ceci se passait pendant le Ramadan. Enfin, du 11 août au 15 octobre, le total des musulmans atteignit la dizaine.

D'après l'état du gestionnaire, contre-signé par les administrateurs, l'hôpital hospitalisa, tant pour les Amitiés musulmanes que pour la Croix de Lorraine, soixante-neuf musulmans, représentant, rien que pour l'Association de l'Etoile Rouge, 1.743 journées. A deux francs par jour, cela fait exactement 3.486 francs, dus par les Amitiés musulmanes.

Or, sur ces 3.486 francs, 800 francs seulement ont été payés. Et encore la Croix-Rouge de Lorraine accepte, sur l'insistance du docteur Louflé, qui est connaissance de la chose, de comprendre dans cette somme 300 francs qui ont été versés par le délégué du Comité bordelais de Secours aux blessés des armées d'Afrique « pour améliorer l'ordinaire » des musulmans, en dates et en coupures, ainsi qu'il est précisé sur le reçu établi.

Il est juste de dire que, le 22 juillet, le docteur Lombard a fait remettre par son secrétaire, au conseil d'administration, un chèque de 500 francs, signé de M. Louflé, qui a été refusé. Les administrateurs estimant que ce chèque n'était établi ni remis dans des conditions régulières, il ne convenait pas de l'accepter. Il a donc été rendu au docteur Lombard lui-même, avec prière de le restituer à son propriétaire en le priant de faire les choses en règle.

Depuis, personne n'a plus entendu parler de rien. Ceci dit, sans suspecter l'honnêteté du médecin-chef de l'hôpital musulman. Mais trois lettres recommandées adressées à M. Raynaud, sénateur et ancien ministre des colonies, sont revenues sans avoir été ouvertes et trois autres destinées au secrétaire général n'ont obtenu aucune réponse. Faut-il dire qu'il s'agissait de régler les comptes ?

En dehors de ces questions d'argent, il en existe une autre, autrement importante. Elle confirme ce que nous avons déjà écrit au sujet de la confiance qu'il convient d'accorder, au point de vue national, aux véritables dirigeants du Foyer musulman.

Parmi ce petit monde musulman qui vivait en paix chez Gillet, le mauvais esprit ne tarda pas à régner. C'est un nommé Ali, malheureux étudiant auquel le docteur Louflé donnait généralement 60 francs par mois pour lui servir de secrétaire et auquel M. Maurice Raynaud servait non moins généreusement de témoin lorsqu'il épousa une pauvre petite couturière, c'est cet Ali donc qui soufflait le mauvais esprit. Cet homme de confiance du secrétaire général et fondateur des « Amitiés musulmanes » les excitait contre la mère-patrie.

Vous êtes des citoyens français, leur disait-il, alors pourquoi vous traitez-vous comme du bétail ? Puisque vous êtes bons pour vous faire casser la... figure, on doit vous payer. Or, on vous traite ici comme des chiens !

Telles sont les conversations du sieur Ali, qui nous ont été certifiées par plusieurs personnes très dignes de foi. Certain jour même où le Foyer musulman

avait organisé sur le boulevard une mascarade, dont les « Amitiés musulmanes » sont coutumières, la Place s'opposa à ce que les blessés indigènes y figurent. Comme ils n'étaient pas présents rue Le Peletier à l'heure dite, Ali, toujours lui, arriva en auto pour les emmener.

Devant le refus du gestionnaire de les laisser sortir, il menaça, tempêta. « Vous n'êtes pas des enfants, dit-il finalement à ses coreligionnaires, montrez que vous êtes des hommes. On ne veut pas vous laisser sortir par la porte, eh bien ! escaladez la grille ! »

C'est à l'attitude énergique du gestionnaire et à l'arrivée des agents qu'on dut éviter des incidents plus graves et aussi scandaleux que regrettables. A la vue du képi des sergents de ville, Ali avait pris la fuite et les Marocains, braves enfants, avaient reconnu l'autorité de leur officier de Santé.

On voit ainsi quelle est l'utilité morale des « Amitiés musulmanes » — car il vaut mieux ne point parler de son utilité matérielle. Mais, pour éviter qu'on puisse attribuer ces incidents à la maladresse ou au mauvais esprit personnel de M. Ali, nous établirons demain, par des textes empruntés à l'organe officiel des « Amitiés musulmanes », que cet état d'esprit est général.

Et, sans plus attendre, nous demandons aux personnalités politiques, littéraires, scientifiques, artistiques — et surtout aux personnages officiels qui font partie, à des titres divers, des différents comités — jusqu'à quand ils sont décidés à couvrir de leur honorable pavillon le pavillon turc du docteur Louflé et des trafics que nous voulons pour l'instant nous abstenir de qualifier.

## Un naturalisé

Celui-là n'est pas Boche, il est Turc, mais Jeune-Turc, c'est-à-dire un Boche de l'Orient.

Nous ne le désignerons que sous son prénom, ce qui suffira aux autorités pour le reconnaître et pousser plus loin l'enquête dont il a dû être l'objet, mais qui a été forcément incomplète puisque sa naturalisation a été maintenue.

Or, voici l'histoire de Mardochée, car tel est son prénom, qu'il changea en celui de Marc, plus euphonique et moins compromettant.

Mardochée est aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans, étant né à Andrinople en 1872.

A l'âge de dix-neuf ans, il vint à Paris compléter ses études de pharmacien, profession en honneur dans la famille, car un de ses frères est établi apothicaire à Genève, et sans doute naturalisé suisse.

Il obtint son diplôme et s'établit dans un quartier populaire de Paris où il végéta pendant quelques années. Mais il avait des aspirations plus élevées, et, ayant entendu dire que le journalisme mène à tout, il se lança dans... la publicité.

Les Orientaux ont des qualités commerciales et, dans les lettres, la branche publicitaire était celle qui convenait le mieux à Mardochée. Peu à peu il réussit et, dans ces dernières années, gagnant facilement sa vie, il tâta du théâtre sans bonheur et du journalisme encore moins heureusement, puisqu'une société fondée et dirigée par lui pour l'exploitation d'un magazine sombra dans une liquidation judiciaire, à la veille de la guerre.

Mais n'anticipons pas Vers 1912, Mardochée qui avait alors quarante ans, se demanda pourquoi il n'était pas encore français. Il avait des relations dans un certain monde politique, était au mieux avec le parti jeune-turc, avait passé l'âge du service militaire ; bref, était dans les conditions requises pour faire un naturalisé de premier ordre. Il fit donc des démarches et, malgré les notes de police le concernant et que le préfet a dû communiquer au garde des sceaux d'alors, il fut naturalisé en mai 1913.

La guerre approche, Mardochée est-il renseigné ? Toujours est-il qu'au commencement de juillet 1914 il quitte subrepticement l'appartement qu'il occupait dans les environs de la Trinité, vend son mobilier ou le dépose au garde-mobilier, et va habiter dans une pension cosmopolite sur les grands boulevards.

C'est là que le touche l'ordre de mobilisation comme pharmacien militaire. Et où l'envoie-t-on ? Loin de Paris ? Non pas, on l'envoie au Val-de-Grâce où, dès le début de la campagne, sont soignés de nombreux officiers qui naturellement ne peuvent se méfier d'un homme qui porte l'uniforme français, mais dont le patriotisme est plus que douteux.

Nous ne voulons pas dire que Mardochée est un espion, car nous n'en avons aucune preuve, mais nous avons le droit de dire que ses attaches le rendent suspect.

La naturalisation de Mardochée a été maintenue, ainsi qu'en fait foi le Journal Officiel du 3 août 1915, avec cette mention : « Naturalisé le 10 mai 1913. En France depuis 25 ans. Mobilisé. »

Et nous répétons : pour que cette naturalisation ait été maintenue, il faut que M. le garde des sceaux, en août 1915, ait ignoré le dossier de police de Mardochée qui — s'il existe toujours — conclut nettement en faveur de la dénaturalisation.

## Il faut bien se distraire un peu

Nous avons raconté, sous ce titre, comment des soldats auxiliaires, transformés en figurants pour cinéma, défilèrent devant l'objectif, lundi dernier, à deux heures, par ordre du sous-secrétaire de l'artillerie et des munitions.

Un de ces figurants s'est rendu coupable de vouloir prolonger la plaisanterie au delà du terme fixé. La « décision » du 24 janvier signale gravement son cas à la rubrique punitions :

« Soldat R... du sous-secrétariat de l'artillerie, classe 1904 : 3 jours de consigne, de l'adjudant T... — A profité de la crédulité d'un de ses camarades pour l'envoyer au bureau de l'adjudant demander la somme de vingt centimes comme gratification offerte par le service cinématographique aux hommes ayant défilé devant l'appareil. »

Le silence ne supprime pas les événements.

## LES "PARRAINS DE REUILLY"

Ne croyez pas que ce titre soit celui d'une pièce joyeuse ; c'est, au contraire, celui d'une œuvre des plus sérieuses dans laquelle les soldats de l'armée auxiliaire ont témoigné de leur grand cœur.

A la fin de juillet 1915, sur la demande du ministre de la guerre, le gouverneur de Paris désigna la caserne de Reuilly pour y recevoir, les permissionnaires du front originaire des pays envahis.

C'est dans ces conditions que, sous les bienveillants auspices du commandant de la 2<sup>e</sup> section de C. O. A. et des intendants dont elle dépend, le détachement de la caserne de Reuilly fut chargé de préparer la réception des camarades sans ressources et sans domicile. Il sut accomplir cette tâche avec un tact et une délicatesse au-dessus de tout éloge.

Les auxiliaires, dans cette œuvre, font preuve d'un dévouement constant, s'oubliant complètement eux-mêmes, pour ne songer qu'à leurs chers filleuls et payer ainsi un peu, par avance, de la France à contractée envers eux.

Non contents d'abandonner leur prêt au profit des permissionnaires du front, ils font entre eux des collectes, et l'émulation est telle que les souscriptions recueillies parmi les seuls soldats de Reuilly se montent, à l'heure actuelle, à une somme élevée.

Pendant leurs six jours de permission, les poilus sont traités comme de véritables coqs-en-pâte : ce sont leurs camarades de l'auxiliaire qui font leurs lits, les servent aux repas, les conduisent en promenade, au cinéma et au théâtre.

Depuis juillet 1915, près de 8.000 poilus ont déjà pu apprécier les bienfaits de cette organisation modèle, et leur nombre s'accroît tous les jours.

L'œuvre des « Parrains de Reuilly » ne se borne pas — ce qui serait pourtant déjà très beau — à l'hospitalisation des soldats du front, mais elle continue, aux poilus de retour aux tranchées, le secours moral dont ils ont grand besoin. Non seulement il est procédé à des envois de linge et de douceurs, mais (chose souvent plus précieuse encore) des relations épistolaires régulières sont entretenues avec les hôtes qui ont passé par Reuilly, et, de ce chef, plus de 150 lettres sont envoyées chaque jour au front, répondant au même nombre venant de la tranchée, maintenant ainsi en étroite communion l'âme du détachement de Reuilly et celles de ses filleuls.

On peut dire que, par leur généreux effort, les auxiliaires de Reuilly ont créé, entre l'avant et l'arrière, un véritable pont moral, et ont ainsi mérité d'être appelés les poilus de l'arrière.

## UN HOPITAL DANOIS A PARIS

Hier après-midi a été inauguré, 3, rue Boilly, à Passy, l'hôpital militaire numéro 3 de la mission danoise.

M. Bernhof, ministre du Danemark, entouré du médecin-chef de l'établissement, des membres du comité danois des ambulances auxiliaires et d'une nombreuse assistance composée de notabilités danoises et françaises, a reçu, à son arrivée, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de Santé.

Après échange de quelques paroles de remerciement, le ministre du Danemark et M. Godart ont visité les différentes salles de l'hôpital.

## UNE LACUNE ?

On sait quelle est la tâche, particulièrement lourde et minutieuse, qui incombe aux médecins militaires, en ce qui concerne les soins à donner aux jeunes recrues de la classe 1917, soit lors de leur incorporation, soit au cours de leur instruction.

La santé de nos « bleus » crée au commandement et aux médecins d'impérieuses obligations, que de nombreuses circulaires ministérielles n'ont pas manqué, depuis près de deux mois, de préciser.

Une « collaboration étroite et constante » entre le service médical et les commandants des unités de recrues a été reconnue « indispensable » et devra se poursuivre pendant tout le temps que durera l'instruction du contingent de 1917. Chaque jour, « dans une conférence quotidienne », le commandant et le médecin de dépôt doivent examiner de concert toutes mesures susceptibles de sauvegarder ou d'améliorer la santé des jeunes soldats. L'hygiène générale, l'alimentation, les modalités de l'entraînement seront l'objet de leurs préoccupations. Sur tous ces points, le chef de corps a le devoir d'accueillir les renseignements que les conseils que le médecin a le devoir de lui remettre.

Examinés individuellement par le médecin et classés par eux en trois catégories, suivant leur aptitude physique, tous les jeunes soldats devront être l'objet de « soins attentifs » et visités individuellement au moins une fois par semaine. Une fiche sanitaire sera établie, qui précisera leurs variations de poids, leur degré d'entraînement.

Tout est prévu pour que le corps médical puisse mériter la confiance qu'on mise en lui toutes les familles françaises ; — tout est prévu, sans un point très important : le maintien dans leurs dépôts des médecins-majors chargés de ce service.

Il s'agit de la cheville ouvrière de l'édifice. Appelés à suivre attentivement, chaque jour, le jeune homme, depuis son arrivée au corps jusqu'à ce qu'il devienne mobilisable, ils peuvent être, soudainement, obligés d'abandonner leur œuvre, par suite d'une promotion ou d'une mutation.

A-t-on songé aux conséquences qui, fatalement, résulteraient de cet état de choses ? Vite, qu'on y obvie ! Que le général Gallieni, que M. Justin Godart complètent leurs

sages instructions relatives à la classe 17 par la décision formelle que les médecins chargés de les appliquer resteront à leur poste pendant les quatre ou cinq mois qu'ils y seront indispensables.

A la condition expresse, bien entendu, que les majors des dépôts spécialement attachés à la classe 17 soient choisis parmi ceux qui ne peuvent aller au front...

## AU SÉNAT

Répondant à M. Peyronnet qui le questionne sur les mesures à prendre pour assurer le paiement de la solde aux soldats permissionnaires, M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, répond qu'un décret va être signé qui assurera l'allocation de la solde à tous les militaires sans exception pour toute la durée de leurs permissions et du voyage aller et retour.

M. Peyronnet remercie M. Thierry.

La discussion générale de la loi sur l'importation de l'opium est ensuite ouverte.

MM. Cazeneuve, Louis Martin, Catalogne approuvent l'esprit de cette loi de sauvegarde dont le texte renforce les pénalités prévues par la loi de juillet 1845.

M. Delahaye dénonce l'Allemagne qui continue à nous inonder des stupéfiants et poisons qu'elle fabrique en quantité.

La loi est adoptée.

Le Sénat aborde ensuite la proposition sur l'incinération en temps de guerre qui combat vivement M. Cazeneuve. La proposition est rejetée.

La séance prend fin vers six heures trente.

## AU PARLEMENT

### Le contrôle parlementaire

Le groupe socialiste unifié s'est occupé de nouveau hier de la proposition d'envoi de commissaires aux armées délégués par la Chambre. La proposition à laquelle il a donné son adhésion antérieurement a soulevé des objections au point de vue constitutionnel. Le groupe s'est préoccupé de rechercher si l'on pouvait modifier le texte primitif de façon à faire tomber les objections.

Dans le courant de l'après-midi, M. Hubert-Rouger, mandaté par ce groupe, a saisi M. Siegfried, président de la délégation des groupes de la Chambre. M. Siegfried réunira la délégation lundi prochain.

Les socialistes ont décidé de poser la question devant la Chambre, si la délégation des groupes n'accepte pas leur proposition de contrôle.

### La « Journée du Poilu »

Le Comité parlementaire de la « Journée du Poilu » a fait connaître hier que le succès de cette Journée avait été considérable.

Dès que le Comité aura reçu des chefs de corps la liste des militaires sans famille et sans ressources appelés à bénéficier d'une permission, il procédera aussitôt à la distribution des fonds qu'il a recueillis.

La date du tirage de la tombola sera fixée aussitôt que les résultats définitifs des journées seront connus.

## L'affaire des fausses réformes

Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre, continuant son instruction dans cette longue et confuse affaire de fausses réformes, a confronté hier, de deux heures à cinq heures, Garfoukel, avec divers prévenus : Duboscq d'abord, ce secrétaire d'Etat-major, qui fut en relations étroites avec l'escroc et le docteur Laborde ; les soldats Brandchaft, Bordes, détenus, et Maumus, en liberté provisoire, qui ont été hospitalisés à l'hôpital de Neuilly, par complaisance ou moyennant des sommes plus ou moins importantes, et enfin avec Ruffé, un civil auquel l'instruction reproche certaines tentatives, non suivies d'effet, du reste, pour obtenir des réformes de complaisance.

Dans l'ensemble, aucun des inculpés ne s'est, naturellement, trouvé d'accord avec Garfoukel, qui nie systématiquement, au mépris de toute vraisemblance. Au cours de ces multiples confrontations, des scènes de violence se sont produites quelquefois entre les inculpés, mais jamais, comme lors d'une confrontation entre le docteur Laborde et Duboscq, dans le cabinet de M. Dhubert, commissaire de police, on n'en est venu aux voies de fait.

Devant l'unité des résultats apportés par les interrogatoires et les confrontations de Garfoukel, qui plaide « agneau sans tache », le capitaine Bouchardon compte terminer son instruction dans le courant de la semaine prochaine et se mettre aussitôt au travail d'élaboration de son long rapport.

## LA VIE CHÈRE

La vente de la viande frigorifiée, qui obtient toujours un succès réel dans les quartiers populaires, a peut-être eu son action dans la baisse des prix, sur certaines catégories de viande, constatée, hier, aux Halles Centrales. C'est peu probable, cependant, étant donné la quantité relativement minime de « frigo » mise en vente ; toujours est-il qu'on a enregistré, hier, pour la première fois, une baisse de quarante centimes, sur les premiers prix du veau entier, et de vingt centimes sur les gigots.

VIANDE	
	Le kilo
Pot-au-feu .....	1,20 à 1,70
Aloyau entier .....	2,00 à 2,80
Veau entier .....	1,80 à 3,40
Epaule de veau .....	1,80 à 2,20
Mouton entier .....	1,60 à 2,80
Gigot .....	2,00 à 3,20
Ragout de mouton .....	1,20 à 1,60
Porc entier .....	2,30 à 2,80
VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet .....	3,60 à 4,40
Lapin .....	2,70
Oie .....	2,50
POISSON	
	Le kilo
Cabillaud .....	1,25
Carrelet moyen .....	1,50 à 1,75
Congre .....	1,50 à 1,75
Raie .....	1,50
Hareng français, le cent .....	15,00
Maquereau .....	2,00 à 2,50

## Nos ciseaux

### La liberté d'écrire et la censure

M. Arthur Meyer (le Gaulois) en tient pour l'autorité, mais, ajoute-t-il, pas d'arbitraire !

Dans tous les pays, même les plus libéraux, le gouvernement s'est attribué le droit de censurer la presse par mesure d'utilité générale. Je suis partisan de l'autorité : je ne saurais donc, pour ma part, critiquer dans l'opposition des mesures que j'appliquerais si j'étais un agent, si modeste fut-il, du gouvernement. Nous ne demandons pas à M. Briand de faire, selon l'heureuse formule de M. Béranger, « du césarisme sans César », mais nous l'adjurons de donner, aussi bien dans le « service » de la presse que dans tous les autres services, l'impression d'une autorité appliquée sans partialité, en toute franchise, en pleine indépendance.

M. Hervé (la Victoire) est d'accord avec M. Meyer. Une fois n'est pas coutume. Mais M. Hervé est la fantaisie même...

Est-ce parce que je suis devenu réactionnaire ? Est-ce parce que je n'ai pas eu maille à partir avec la censure depuis quelques mois ?

Je me sens plein d'indulgence pour cette mégère, qui fut mise sur la sellette, hier, à la Chambre.

De M. Judet (L'clair) :

Quand nous maudissons la censure, expression médiocre d'une pusillanimité désormais sans excuse, nous n'invouons ni nos petits griefs quotidiens, ni nos ennemis de la persécution minutieuse, de la suspension inconsidérée et de l'anonymat irresponsable des censeurs. Nous élevons la voix pour que le gouvernement ait plus le goût de penser lui-même et cesse de se troubler par les excès prétendus de la pensée exprimée. Il serait sage de redouter le péril du silence total pour lui-même et les révéls étranges que réserve une pareille habitude de n'entendre plus un mot discordant ou sincère. Il existe des autorités dont il a été dit que leur pouvoir absolu est tempéré par l'assassinat : nos chefs parlementaires échappent à cette sanction ; mais si, en dehors de tout aversissement, l'opinion se montait un jour, sans que la presse ait joué son rôle si précieux, ait prévenu l'Etat et averti les colères, il n'y aurait plus rien entre l'immobilité superficielle du pays et son soulèvement irrésistible.

Le Rappel est, lui aussi, sévère pour le Parlement :

Le Parlement ne se désintéresse que trop de la liberté de la presse et nous l'avons constaté péniblement avant-hier.

Dussions-nous, une fois encore, être sévères pour les parlementaires, nous placerions toujours notre idéal du parlementarisme plus haut que la pratique que l'on en fait sous nos yeux.

D'autres générations de députés, auraient bondi sous la menace d'un bâillon de la presse.

Celle d'aujourd'hui tolère la femme à barbe et la courtisane ouvertement. Pour quelles joies ?

## Les auxiliaires

M. Dalbiez désapprouve la manière dont on applique sa loi. Il écrit dans le *Matin* :

Comment pourrait-on prétendre que le législateur, en inscrivant dans la loi ce droit facultatif — (M. Dalbiez entend le droit laissé aux chefs de service d'envoyer les « aux » à la visite) — a voulu qu'il serve de base à l'organisation d'un système de visites incessantes alors qu'il a eu soin d'affirmer, au contraire, le principe de la contre-visite comme le critérium qui doit dispenser les auxiliaires du nouvel examen médical ?

Que devient alors le principe de la contre-visite suffisante que le ministre de la guerre a fait inscrire pour les exemplés et réformés, comme pour les auxiliaires ?

## La loi de trois ans

Le *Phare de la Loire* a recueilli de M. Barthou les déclarations suivantes sur la loi dont il est le père :

Sans la loi de trois ans, pas de renforcement de nos troupes de couvertures de l'Est ; l'Allemagne peut nous envahir de ce côté, respecter la neutralité belge, et ne pas s'aliéner complètement l'Angleterre.

Avec la loi de trois ans, nous pouvons nous garantir fortement contre l'invasion ; l'Allemagne est réduite à déchirer un traité diplomatique signé par elle et à violer un territoire neutre, et l'Angleterre s'allie à nous de tout son cœur et de toutes ses forces militaires, financières, économiques et morales.

Quant on posera ainsi au corps électoral la question des trois ans, — et je m'y emploierai, — je suis bien tranquille ; il la comprendra, et agira comme il convient dans l'intérêt du pays.

## Allemands et Suédois

Les Allemands tentent d'exciter les Scandinaves, notamment les Suédois, contre la Russie et aussi contre l'Angleterre.

M. Jean Herbet (l'Echo de Paris), écrit à ce sujet :

On imaginerait difficilement tous les bruits sensationnels que les Allemands font courir dans les pays scandinaves, pour soulever l'opinion publique contre les Alliés ; n'ont-ils pas répandu la nouvelle que l'Angleterre bloquerait les ports suédois, comme s'il pouvait être question d'appliquer le blocus à des ports neutres ? Il est vrai que l'irritation des Suédois n'incommoderait pas sensiblement l'Angleterre ; mais elle pourrait être désagréable à la Russie, et par ce détour les Allemands espèrent amener l'Angleterre à relâcher son blocus.

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## AUTOUR DE SALONIQUE

Salonique, 27 janvier. — Des avions allemands ont traversé Okdjinar se rendant à Moudros pour y opérer des reconnaissances.

Les Allemands construisent un aéroport à Xanthie.

On signale la concentration de bandes bulgares à Petritch.

Les Bulgares procèdent de nouveau à de grandes concentrations à Xanthie, sous la direction d'officiers allemands.

Les Bulgares refusent le passage de la frontière aux Hellènes se rendant de Grèce en Bulgarie.

Un avion bulgare venant de Nevrocop a volé au-dessus de la frontière grecque.

Les Bulgares sont exigeants

Des voyageurs revenant de Monastir annoncent que les Bulgares ont établi dans cette ville un tribunal de première instance.

Les intentions des Austro-Bulgares-Allemands continuent de faire l'objet de nombreuses suppositions. L'impression qui prévaut est que les différences de vues concernant la poursuite de la campagne retardent l'attaque ennemie que d'aucuns considéraient comme problématique. Les Bulgares semblent opposés à de plus amples opérations sans de nouvelles compensations importantes que les Austro-Allemands sont disposés à leur accorder.

De toute façon, la situation apparaît extrêmement incertaine et les développements en sont attendus avec le plus grand intérêt.

Les Français occupent Castellorizo

Salonique, 27 janvier. — Un détachement de fusiliers marins d'une de nos grosses unités stationnée près de Castellorizo a débarqué hier, dans une île voisine. Des volontaires s'étaient joints à nos marins dont l'action fut appuyée par deux chalutiers armés qui tinrent en respect la garnison. Un capitaine et 25 hommes de troupes furent faits prisonniers par les Français qui détruisirent le télégraphe et s'emparèrent de nombreux documents.

L'opération a permis à de nombreuses familles grecques habitant l'île auparavant, qui avaient dû s'enfuir, de rentrer et de réintégrer leur foyer.

## Dépêches particulières de l'Œuvre

### Le véritable état d'esprit en Turquie

Athènes, 27 janvier. — Les nouvelles les plus contradictoires continuent à être données sur l'état d'esprit des milieux officiels et de la population en Turquie, et il devient difficile d'y faire le départ de la vérité.

Je ne crois pas, cependant, qu'il convienne d'attacher trop de foi aux informations selon lesquelles la Turquie et ses dirigeants civils et militaires n'attendraient qu'une occasion pour se séparer de l'Allemagne, non plus qu'à celles présentant comme grave la situation à Constantinople.

Le groupe des adversaires d'Enver bey et de ses amis et conseillers germanophiles est sans aucune influence réelle. Le peuple et la masse de l'armée sont persuadés que les Alliés n'ont évacué Gallipoli qu'à la suite d'un désastre. Leur désir de paix, très réel selon les dires unanimes des gens venus de Turquie, n'est donc pas celui de vaincus qui redoutent une catastrophe, mais de gens qui aimeraient bien revenir à une vie normale.

Les Allemands ne sont pas aimés, mais ils sont admirés et craints. Leur mainmise sur toute l'administration turque est absolue. Ils s'efforcent de parer à la cherté des vivres et d'accroître la puissance de l'armée. Croire que la population ou l'armée s'insurgent contre eux, tant qu'ils n'auront pas subi quelque grand désastre, c'est un leurre.

La situation au Caucase et en Mésopotamie n'est pas connue à Constantinople, où tous les milieux ne songent qu'à Salonique. Il est sûr que les Turcs participeront à l'offensive contre les Alliés, et probablement avec la conviction que Salonique, en cas de victoire, leur reviendra.

### LA DIÈTE PRUSSIENNE

Bde, 27 janvier. — D'après un télégramme de Berlin, la prochaine séance publique de la Diète prussienne n'aura lieu que le 7 février.

## Offensive autrichienne repoussée par les Italiens

Rome, 26 janvier. — Dans la vallée de Lagarina, pendant la journée du 24 janvier, l'ennemi a renouvelé sa tentative d'attaque contre nos positions aux environs de Mori, mais il a encore été repoussé.

Dans la vallée de Sugana, le même jour, nos détachements d'éclaireurs ont mis en fuite des détachements ennemis.

En Cadore et en Carnie, l'activité habituelle des artilleries opposées a été plus intense dans la zone comprise entre le Haut-But et la vallée de Valentina (Gail).

Sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia, dans la soirée du 24 janvier, des forces ennemies très nombreuses, favorisées par un épais brouillard, ont attaqué nos positions autour d'Oslavia. En raison de la supériorité des forces ennemies, quelques-uns de nos détachements de première ligne se sont repliés, sur une courte partie du front, sur nos retranchements de seconde ligne.

La solide résistance et les violentes contre-attaques de nos renforts ont brisé les attaques successives et acharnées de l'ennemi contre nos retranchements de seconde ligne, après lui avoir infligé de nouvelles pertes sérieuses.

Sur le Carso, violent duel d'artillerie, particulièrement dans la zone du Monte San-Michele.

## Echec des Senoussis

Londres, 26 janvier. — Officiel. — Les troupes britanniques et indiennes coloniales, formées en deux colonnes, ont marché, dans la matinée du 23 janvier, contre les Senoussis.

L'ennemi, sortant de son camp, pour les attaquer, a tenté de les envelopper.

A dix heures du matin, l'action était générale. A midi, l'ennemi, refoulé vers son camp, s'est retiré rapidement dans la direction de l'Ouest. Nous avons occupé le camp et brûlé environ 80 tentes et des approvisionnements.

Les Senoussis étaient au nombre de 4.500 environ avec trois canons et 3 ou 4 mitrailleuses.

Les pertes de notre côté ont été de 28 tués et de 274 blessés ; celles de l'ennemi sont évaluées à 150 morts et 500 blessés.

## COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Front ouest

Londres, 26 janvier (21 heures). — Hier, nous avons rencontré 27 avions allemands et nous avons attaqué trois ballons captifs. Nous avons contrainit deux avions et deux ballons à atterrir. Tous nos avions sont rentrés indemnes.

Il y a eu, hier soir, un bombardement allemand dans les parages de Loos et des jets de grenades près d'Hulluch et de Guinchy.

Aujourd'hui, la canonnade dans les parages de Loos a continué et l'artillerie allemande a manifesté quelque activité entre Fromelles et Wez-Maquart.

Nos mortiers de tranchées et notre artillerie ont riposté activement.

## COMMUNIQUE BELGE

Actions d'artillerie réciproques particulièrement au sud de Dixmude où la lutte à coups de bombes a continué vers la Maison du Passer.

## LE MANIFESTE DE ZIMMERWALD

Amsterdam, 27 janvier. — Le Vorwärts annonce que la police de Dusseldorf a perquisitionné dans douze maisons de socialistes et de fonctionnaires de la corporation du travail. On cherche probablement à s'emparer du manifeste de Zimmerwald.

## LE COLONEL HOUSE A BERLIN

Le Berliner Tageblatt annonce que le colonel House, représentant le président Wilson, est arrivé mercredi matin à Berlin. Il a été reçu par les personnalités de l'ambassade d'Amérique.

## EXPLOSION SUSPECTE

Londres, 27 janvier. — Les journaux publient un télégramme de Bluefield (Virginie) annonçant l'explosion d'un wagon de poudre destiné aux Alliés ; il y aurait trente blessés.

## Manifestation anti-allemande en Suisse

Berne, 27 janvier. — A l'occasion de l'anniversaire de l'empereur d'Allemagne, le consul à Lausanne avait hissé le drapeau allemand, ce qui provoqua une manifestation. La foule massée vers midi devant le consulat demanda le remplacement du drapeau allemand par le drapeau suisse ; puis malgré les efforts de quelques agents elle fit tomber le drapeau.

Les autorités fédérales prirent des mesures pour ouvrir une enquête pénale contre les coupables.

En ce qui concerne le drapeau du consulat, des instructions furent données afin qu'il fût de nouveau hissé et protégé avec toute la surveillance nécessaire.

Dans une séance extraordinaire, tenue cet après-midi, le conseil fédéral prit connaissance de ces événements au cours desquels le drapeau fut arraché en même temps que l'écusson était endommagé. Le conseil fédéral décida de déléguer le chef du département politique auprès du ministre d'Allemagne pour lui exprimer les vifs regrets que lui cause cet incident. En même temps, le ministre de Suisse à Berlin a été chargé télégraphiquement de se faire auprès de l'office impérial des affaires étrangères l'interprète des sentiments de réprobation du gouvernement fédéral.

Lausanne, 27 janvier. — Le drapeau enlevé au consulat allemand fut reporté peu après à l'Hôtel de Ville. Cet après-midi, une délégation du Conseil d'Etat Vaudois et de la municipalité de Lausanne s'est rendue au consulat allemand pour exprimer les regrets de ces autorités.

## LA SITUATION DU MONTENEGRO

Rome, 27 janvier. — Un communiqué du consulat du Montenegro dit que l'Autriche, ayant appliqué le blocus effectif sur le littoral entier du Montenegro jusqu'à l'embouchure du Drin et à Alessio, les nouvelles manquent de l'intérieur du Montenegro et de la zone environnant le lac de Scutari. Dès lors, les nouvelles qui arrivent en Suisse de Vienne et généralement de sources autrichiennes méritent peu de confiance. C'est ainsi que l'on peut juger l'annonce par le journal officiel viennois de la signature d'une convention écrite entre les plénipotentiaires monténégrins et autrichiens par laquelle les Monténégrins s'engageraient à déposer les armes. Les événements au Montenegro, après l'interruption de l'armistice et la reprise de la lutte, ainsi que la situation réelle des armées autrichiennes excluent absolument cette convention.

Aujourd'hui, à la tête des troupes monténégrines et serbes unies, se trouvent le général Voukitch et le prince Mirko. Ni l'un ni l'autre n'ont apposé leur signature sur des conventions élaborées ou proposées par l'ennemi.

MORT D'UN AVIATEUR ALLEMAND

Genève, 27 janvier. — Une dépêche de Berlin annonce la mort d'un des meilleurs aviateurs allemands, tombé au retour du dernier raid d'avions sur Nancy.

Il semble qu'il s'agit du lieutenant Boelke, cité dans le communiqué allemand du 13 janvier comme ayant abattu un avion anglais au nord de Touvoing et qui reçut à cette occasion l'ordre « Pour le Mérite », puis dans le communiqué du 15, comme ayant descendu un avion au nord d'Albert.

## DU PAIN ET DU BEURRE !

Londres, 27 janvier. — On télégraphie de Rotterdam aux Daily News :

« Des émeutes ont de nouveau éclaté dans les rues de Berlin, à la fin de la semaine dernière. Les femmes réclamaient à propos de la disette de pain et de beurre. Sommées de se disperser, elles refusèrent d'obéir. La police eût alors plusieurs charges, au cours desquelles de nombreuses manifestantes furent blessées. »

## DANS L'EST AFRICAIN ALLEMAND

Londres, 26 janvier. — Officiel. — Dans l'Est africain allemand, les troupes britanniques, avançant de Mbuyuni à 15 milles à l'est de Taveta, le 24 janvier, ont chassé un petit détachement ennemi qui occupait le camp de Serengeti, à 4 milles à l'est de Mbuyuni, et elles ont occupé le camp.

## Les avions allemands sur le front russe

Pétrograd, 26 janvier. — Communiqué du grand état-major.

Front occidental. — Dans le district de Riga, sur les deux rives de la Dvina et à Dvinsk, on signale des vols d'avions allemands. Un zeppelin allemand a exécuté un vol de Jacobstadt dans la direction de Riejtza ; il est retourné ensuite par Dvinsk.

En Galicie, sur le front de la Strypa supérieure, quatre avions ennemis sont apparus au-dessus de nos lignes dans le but d'éclairer notre région. Deux de ces avions ont pris feu dans l'air et ont produit en tombant une lumière éblouissante.

Sur le front de la Strypa moyenne, l'ennemi a bombardé nos positions violemment et sans résultat.

Front du Caucase. — Nous avons pris aux Turcs leur manutention et les dépôts de leur intendance avec de grands approvisionnements de farine, de pains, de biscuits, de conserves de viande, de fromage et de grains et des troupeaux de bétail.

## LE PROCES DES COLONELS SUISSES

Genève, 27 janvier. — Conformément à l'article 9 de l'ordonnance relative aux promotions, suivant lequel l'auditeur près le tribunal militaire doit avoir au moins le même rang que l'inculpé, le colonel Edouard Scherrer, de Saint-Gall, a été désigné comme auditeur pour l'affaire des colonels Egli et de Wattenwyl, devant le tribunal de la 5<sup>e</sup> division.

Genève, 27 janvier. — Le colonel de Wattenwyl sera défendu par M<sup>rs</sup> Ruffinacht, avocat à Berne ; le colonel Egli a choisi pour défenseur M<sup>rs</sup> Edouard Scherrer, conseiller national, président de la ville de Saint-Gall.

## COLONEL ECHANGE CONTRE UN PRINCE

Amsterdam, 27 janvier. — On mande de Flessingue qu'un colonel anglais est arrivé hier soir par le dernier train, venant d'un camp de concentration allemand. Il doit être échangé pour un prince allemand actuellement interné en Angleterre. Il s'agit probablement du prince de Salm-Salm qui était prisonnier à Gibraltar.

## LE PARDON DU KAISER

Genève, 27 janvier. — On mande de Berlin que l'empereur, pour rendre hommage aux succès remportés dans les durs combats par son armée, a accordé, par un édit, une amnistie, dont les civils bénéficieront aussi bien que les militaires.

## INFORMATION VRAISEMBLABLE

Rome, 27 janvier. — Dans les milieux du Vatican, on déclare que la santé de l'empereur d'Autriche décline rapidement.

## CONFERENCE INTERPARLEMENTAIRE

Londres, 27 janvier. — Le Daily Telegraph annonce que les préparatifs pour la première conférence interparlementaire franco-anglaise sont terminés et que la conférence aura lieu à Paris, vraisemblablement au milieu de février.

## PRISONNIERS MALADES ENVOYES EN SUISSE

Les négociations entreprises pour l'interne en Suisse de certaines catégories de prisonniers de guerre blessés ou malades, viennent d'aboutir à un premier résultat : cent prisonniers français tuberculeux ont été installés, le mercredi 26 janvier, dans le sanatorium de Leysin.

## L'utilisation des spécialistes

Le ministère de la Guerre vient d'envoyer une circulaire aux industriels pour appeler leur attention sur la nécessité d'occuper, selon leur spécialité, les militaires qui ont été mis à leur disposition dans les usines.

Il faut d'abord que tous les spécialistes capables d'encadrer la main-d'œuvre non spécialisée, capables de lui assurer l'outillage et le fonctionnement régulier de ses machines, soient mis en des places où ils peuvent rendre tous les services qu'on doit attendre d'eux. Il a été signalé à plusieurs reprises que des tourneurs, des outilliers,

des ajusteurs faisaient de simples usinages ou même travaillaient comme manœuvres. C'est une situation qui doit cesser.

Ces hommes seront envoyés sur les points où l'on a besoin d'eux. Les officiers des forges, aidant en cela les contrôleurs de la main-d'œuvre, décideront à quel poste doivent être affectés les tourneurs. Ce n'est pas au moment où se révèlent des besoins aussi pressants que ceux de l'aviation, par exemple, qu'il pourrait y avoir une minute d'hésitation.

## Le roi Nicolas remercie la France

Le roi Nicolas de Montenegro a fait parvenir au président de la République le télégramme suivant :

Lyon, le 27 janvier.

Parvenu sur le glorieux sol de la France après un dur voyage et de lourdes épreuves, j'ai eu l'honneur d'exprimer à Votre Excellence ma reconnaissance pour les procédés excellents du gouvernement de la noble nation française, avec l'assurance de mon dévouement à la cause des Alliés, qui n'a pas varié et ne variera pas.

NICOLAS.

Le président de la République a répondu en ces termes :

Je remercie Votre Majesté de son aimable télégramme et lui renouvelle l'assurance que la France lui donnera de grand cœur l'hospitalité à Elle et à la famille royale, jusqu'à l'heure où la victoire des Alliés sur les puissances germaniques libérera les peuples opprimés.

RAYMOND POINCARÉ.

## POUR LA SERBIE

A l'occasion de la fête nationale serbe de Saint-Sava, une imposante manifestation des Alliés a eu lieu hier après-midi dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Cette manifestation, dont l'initiative avait été prise par la Revue hebdomadaire et par les présidents des grandes associations alliées : France-Italie, France-Angleterre, France-Japon, France-Russie, France-Serbie, France-Belgique, et à laquelle s'étaient associés les secrétaires perpétuels de l'Institut de France, a revêtu un caractère de très grande solennité.

Around du président de la République avaient pris place les ambassadeurs des puissances alliées, plusieurs ministres des Etats neutres, un grand nombre des membres de l'Institut, etc.

C'est M. Barthou, ancien président du Conseil, qui présidait la réunion.

M. Fernand Landet, directeur de la Revue hebdomadaire, a pris la parole après l'excution de la Marseillaise et a, en termes excellents, expliqué le but de la manifestation. M. Denis, au nom de l'Université, a salué la Serbie, et M. Stanoyevitch, recteur de l'Université de Belgrade, a fait l'historique des écoles et universités serbes.

Après l'excution de la Marche Héroïque de Saint-Saëns, par l'orchestre des concerts Cloune-Lamoureux, et la lecture, par Mme Bartet, d'un poème de M. Auguste Dorchain composé sur un thème du poète serbe Ivan Jovanovitch, les représentants des associations alliées ont pris successivement la parole pour louer la Serbie et lui rendre hommage. Après chaque discours, les chœurs excécutaient l'hymne de la nation au nom de laquelle l'orateur venait de parler.

M. Barthou a terminé la séance par un éloquent discours souvent applaudi.

## COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir :

Comédie-Française, 8 h., Les affaires sont les affaires ; Odéon, 8 h., l'Espionne ; théâtre Réjane, 8 h., Madame Sans-Gêne.

Gaité, 8 h. 30, Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15, La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30, La nuit à l'oreille ; Palais-Royal, 8 h. 30, Le Pot-au-Feu ; Horticola, 8 h. 15, J'm'en fous ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, Kit ; Variétés, 8 h. 30, Miquette et sa mère ; Gymnase, 8 h. 45, Les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15, En franchise, Oh ! Pardon ; Vaudeville, 8 h. 15, Cabiria ; Cluay, 8 h. 30, Ferdinand le Noceur ;

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

## FEUILLETON DE L'ŒUVRE

du 28 janvier 1916

62

# La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

TROISIÈME PARTIE

I

à la Guerre

« Et comment tout cela finira-t-il ? Combien de temps pourrai-je y tenir ? Mon pauvre Jean... mon pauvre Jean disparu ! Si j'étais certaine qu'il fut mort, ce serait vite réglé... je ne ferais tuer ou je me tuerais... mais non, non, quelque chose me dit qu'il est vivant... Blessé... Prisonnier peut-être ? Ah ! mon Dieu !... mon Dieu !... »

— En attendant, elle était à la guerre.

Et elle en suivait tous les mouvements avec un courage machinal et désespéré, et des pires dangers elle sortait indemne n'ayant pas même conscience d'avoir frôlé la mort.

Encore une fois, le bataillon était au repos dans un petit village en ruines où n'étaient demeurés que l'épicière, une vieille femme dont la boutique avait été épargnée par miracle et un grand vieillard qui errait tout le jour, les yeux hagards, en invectivant non pas les Boches, mais un personnage mystérieux qu'il accusait d'avoir enterré la clef de l'église.

— Vous voyez bien cette porte, disait-il aux soldats, en leur montrant un tas de moellons (vestiges de l'église) vous la voyez ?... eh bien, c'est la porte de la sacristie, mais je ne puis même pas aller jusqu'à elle puisque le misérable a enterré la clef de la nef...

Et il se précipitait dans les entonnoirs creusés par les marmites, s'y agenouillant et fouillait avec ses ongles la terre friable pour y chercher la fameuse clef.

Un peu à l'écart de ses compagnons, Lina relisait pour la dixième fois au moins la lettre qu'elle venait de recevoir de Fénia :

« Ma Poilue,

« Inutile de t'attendrir, puisque, grâce à toi, le pauvre est mort tranquillement dans son lit sans même s'en apercevoir et que sa famille a touché de moi un billet de mille francs avec lequel la mère projette déjà de s'établir marchande des quatre-saisons... »

« En somme, sans ta folle idée, Jules Biot, qui depuis longtemps était atteint du mal qui l'a emporté, serait mort sans profit pour personne au fond de quelque trou glacé et sa famille crèverait de misère... Tu as donc été la Providence pour lui et les siens... Et comme un bienfait est toujours récompensé, te voilà tranquille... toi qui tremblais bien plus pour lui que pour toi au cas où la vérité serait découverte. »

« Maintenant, mon petit, ne désespère pas pour Jean, j'ai la conviction qu'il est prisonnier ; un de ces jours, je recevrai une lettre de lui, tu verras... »

« Que te dire de la vie de Paris, si ce n'est qu'en cherchant bien, on arrive à se procurer un plombier, ainsi j'ai toute satisfaction pour mes appareils qui ne fuient plus... et que les femmes (j'entends une certaine catégorie) trouvent qu'elles ont assez joué à la guerre ; elles ne tricotent plus ; être infirmières ne les amuse pas davantage ; c'est en vain que tu chercherais dans les hôpitaux une seule des snobinettes

qui, au début de la guerre, étaient si plaisantes à voir déambuler par les rues dans l'émouvant uniforme qui, sur elles, prenait des allures d'aimable travesti.

« Allons, tant mieux pour les vaillantes femmes qui, elles, sont demeurées sur la brèche depuis le premier jour et qu'au début les usurpatrices en question accusaient tout simplement de leur chiper la place... »

« Mais, au fond, elles sont excusables, les pauvres bichettes ; dame, elles ne savaient pas, elles, qu'une infirmière doit se lever tôt, se coucher tard, être debout tout le jour, panser des plaies et vider des cuvettes... »

« Elles sont donc retournées à leurs chères habitudes. D'ailleurs, la guerre est finie pour elles puisque les salons de couture et les théés sont rouverts. »

« Quelques chenapans du haut chiffon font des affaires d'or ; mais tu penses qu'ils se gardent bien de rétablir le salaire des malheureuses ouvrières qui continuent à trimmer pour moitié prix... Seulement attendus un peu, j'ai pris leur cause en main, aux ouvrières, et j'ai trouvé un journal indépendant qui m'aidera... Je leur prépare quelque chose de soigné aux exploités de la misère, quelque chose qui, je te prie de le croire, ne sera pas en mousseline de soie... Puisque ces messieurs et ces dames ai-

ment tant à voir leur nom imprimé, ils l'auront... et à l'œil encore, ce qui les changera...

« Et voilà, ma poilue, les faits du jour. »

« Ta FÉNIA. »

... Oui, depuis plus de trois mois, Lina était sans nouvelles de Jean.

Tout de suite après avoir échangé deux ou trois lettres, ils avaient décidé de ne plus correspondre directement, c'était plus prudent. Jean adressait ses lettres à Fénia qui les renvoyait à Lina et Lina, pour écrire à Jean, usait du même procédé.

Mais, un jour, deux lettres étaient revenues à Fénia avec la terrible mention : « Le destinataire n'a pu être atteint en temps utile. »

Et depuis, Lina ne vivait plus. — Mon pauvre Julot, que tu as l'air triste ! lui disait souvent Henri Bar-mille.

Et il ajoutait : — C'est curieux, tu m'attendrais ; oui, tu me fais l'effet d'un pauvre petit enfant soldat...

Un jour, en lisant un journal, Lina avait dit au romancier :

— Vous ne trouvez pas que tous ces récits d'imagination sur notre soi-disant manière de vivre la guerre sont exaspérants ?

(La suite à demain.)